



**AIDE-MÉMOIRE
DU SIXIÈME COMITE CONJOINT DE MISE EN ŒUVRE (CCM)
DE L'ACCORD DE PARTENARIAT VOLONTAIRE (APV-FLEGT)
ENTRE LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ET L'UNION EUROPÉENNE.**

Brazzaville, les 17 et 22 mai 2017

Conformément à l'Article 19 de l'APV-FLEGT Congo-UE, les deux parties ont tenu leur sixième réunion du « *Comité Conjoint de Mise en Œuvre* » (CCM) les mercredi 17 et lundi 22 mai 2017 à l'Hôtel Radisson Blu à Brazzaville, sous la coprésidence de son Excellence Madame Rosalie MATONDO, Ministre de l'Économie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement, et son Excellence Madame Saskia DE LANG, Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union européenne en République du Congo.

L'objectif de cette réunion était de faire le point de la mise en œuvre de l'APV-FLEGT depuis le précédent CCM, organisé en décembre 2016, et d'orienter le travail pour le reste de l'année 2017.

Ce CCM s'est déroulé en deux segments, à savoir : la session technique (le mercredi 17 mai) et la session officielle de haut niveau (le 22 mai 2017).

La liste des participants au CCM 6 est jointe en annexe.

Le présent aide-mémoire récapitule les points saillants des discussions et les recommandations formulées par le 6^{ème} CCM. Le bilan de la mise œuvre des recommandations formulées par le 5^{ème} CCM est présenté en annexe.

dk Ruy 1



Partie # 1 : État d'avancement de la mise en œuvre de l'APV / Suivi du Plan de Travail Annuel (PTA)

1.1 Fonctionnement des organes et structures de l'accord (PTA composante 1)

Le CCM a fait un état sur l'élaboration du Règlement intérieur du CCM et des Modalités d'arbitrage prévus dans l'APV. Les deux parties s'engagent à franchir rapidement les dernières étapes d'examen et validation de ces deux documents, en vue de leur adoption formelle au CCM 7 en novembre 2017. Cela sous-entend l'étape obligatoire de soumission des versions finales au Gouvernement de la République du Congo et à la Commission européenne au plus tard fin juillet 2017 pour l'examen inter-service de la Commission européenne.

Concernant le fonctionnement du Secrétariat Technique (ST) de la partie congolaise, il s'est avéré que l'arrêté signé par le Ministre en charge des forêts en 2013, n'a pas été enregistré et publié par le Secrétariat Général du Gouvernement (SGG). La partie congolaise a également constaté un besoin de redynamiser le ST pour lui permettre de remplir les responsabilités qui lui incombent dans l'APV. Le besoin de réviser l'arrêté du ST présente une opportunité d'améliorer sa formulation actuelle en précisant les rôles et fonctions des membres du bureau du ST.

Les deux parties recommandent l'actualisation du projet d'arrêté pour préciser les rôles et les fonctions des membres du bureau du ST.

1.2 Politique forestière, actualisation du code forestier et des textes réglementaires (PTA composante 3)

Suite aux questions sur la présentation sur l'état d'avancement de la loi portant régime forestier et de ses textes d'application, le MEFDDE a confirmé que les parties prenantes seront impliquées dans le processus de validation de l'avant-projet de la loi, et que les documents leur seront transmis à l'avance. Leur participation est aussi prévue dans l'examen des textes d'application.

La partie européenne a souligné qu'elle est très attentive aux changements apportés à la loi ainsi qu'à l'examen des textes d'application qui sont pertinents par rapport à l'APV pour apprécier que ces derniers restent en ligne avec ses principes. Elle a également demandé à la partie congolaise d'en être régulièrement informée et de partager les documents avant leur validation.

En conséquence, le CCM recommande de partager la dernière version de l'avant-projet de loi avec toutes les parties prenantes pour relecture et validation. Il recommande aussi à la partie congolaise de former un groupe restreint composé des parties prenantes impliquées dans ces thématiques, qui travaillera sur l'examen des textes d'application.

1.3 Développement et déploiement du Système de Vérification de la Légalité (PTA composante 4)

Déploiement du Système Informatique de Vérification de la Légalité (SIVL)

 2



Suite à un accord entre le Ministère des Finances et le Ministère du Plan, l'installation du logiciel SIVL est prévue avant fin mai 2017. Les cinq autres volets du déploiement du SIVL ont été présentés avec les échéances suivantes: amélioration évolutive jusqu'à août 2017, maintenance à partir de septembre 2017, équipements et matériels à compléter d'ici fin septembre 2017, les formations à partir de septembre 2017 et la mise en opération courant 2018.

La partie européenne a souligné les retards cumulés et la complexité du travail restant à faire pour mettre en œuvre le déploiement du SIVL. Elle a suggéré une meilleure coordination par la partie congolaise de la mobilisation des financements et du suivi des actions du déploiement national du SIVL.

La partie congolaise a rappelé au CCM l'intérêt de finaliser et valider avant mi-juin 2017 l'étude de mise à jour des coûts du SVL par le projet d'appui à l'APV FLEGT (AFD-DFID) pour planifier le déploiement de manière plus précise. Le respect de ce délai permettra l'inscription au budget d'investissement 2018 de l'État congolais.

Procédures de contrôle de la légalité et du Manuel de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité

La présentation de la Cellule de la légalité forestière et de la traçabilité (CLFT) a informé le CCM que l'ensemble des procédures de premier et second niveau de vérification de la légalité identifiées seront validées en juin 2017. Le manuel sur le traitement de cas de non-respect des indicateurs et vérificateurs de la grille de légalité pour les forêts naturelles sera finalisé et soumis pour validation aux parties prenantes avant sa publication le 12 juillet 2017.

Bilan des activités de l'OI-FLEGT pour 2016

L'Observation Indépendante (OI) - FLEGT a présenté le travail effectué depuis le CCM 4 (juin 2016) en particulier deux notes d'analyse : une note sur l'attribution de concessions forestières en 2016 et une autre sur les autorisations de déboisement.

Le MEFDDE a relevé une meilleure application des procédures de contrôle suite aux missions de l'OI-FLEGT qui se traduit par une augmentation des procès-verbaux. Le gouvernement s'est engagé en faveur de la diversification économique tout en contenant les autorisations de déboisement. Cependant, le gouvernement fera preuve de la plus grande vigilance pour que les engagements contractés par les bénéficiaires de ces autorisations de déboisement en matière de plantations soient respectés.

Lors de la séance formelle, le gouvernement a déploré les conclusions de l'OI dans la note sur les attributions des concessions forestières du 8 janvier 2016, notamment la publication tardive de cette information sept mois après la tenue de la commission forestière. Il a également déploré la mauvaise lecture des dispositions légales par l'OI notamment en matière d'attributions des concessions forestières, ce qui lui a engendré aujourd'hui de lourdes conséquences.

En définitive, le gouvernement invite l'observation indépendante, partie prenante à la commission forestière, à faire preuve de plus de vérité, de transparence et de professionnalisme.



Le CCM a continué de discuter de l'attribution des concessions forestières dans la section suivante sur l'AIS.

1.4 Audits indépendants du système (PTA composante 9)

L'AIS a présenté la cartographie des risques et des vecteurs d'illégalité, base pour l'échantillonnage de ses audits. Il a présenté les résultats de l'étude juridique sur l'attribution des concessions forestières du 8 janvier 2016 déclenchée suite à la plainte de la Congolaise Industrielle des Bois (CIB). L'étude a conclu que 3 des 4 irrégularités relevées par l'OI sont fondées juridiquement et a fait des recommandations. En revanche, selon l'étude, l'annulation des attributions des concessions forestières n'a pas de base légale.

Le CCM a pris note des conclusions de l'AIS et s'engage à proposer des orientations pour prévenir les défaillances relatives aux procédures d'attribution.

Aucune objection n'a été émise sur la mise à jour du calendrier d'audit proposé par l'AIS.

1.5 Renforcement des capacités et collaboration entre parties prenantes (PTA composante 8)

Le projet d'appui APV-FLEGT (AFD-DFID) a présenté le renforcement des capacités du secteur privé, de l'administration forestière déconcentrée et de l'OI. Les participants ont rappelé l'importance de créer des passerelles avec la formation des directions départementales de l'économie forestière (DDEF) au SIVL. Les autres administrations impliquées dans l'APV ont fait remarquer qu'elles n'étaient pas impliquées dans les formations relatives à l'APV.

Les parties font remarquer la faible participation du secteur privé au CCM.

1.6 Communication & Informations rendues publiques (PTA composante 2)

Le CCM a validé le texte du rapport conjoint annuel 2016 qui sera publié après la mise en page.

Le CCM a accueilli positivement la réouverture du site : <http://www.apvflegtcongo.info/> et l'ouverture d'une page Facebook « APV-FLEGT Congo ». Les documents à rendre publics tels que mentionnés dans l'annexe X de l'APV seront mis en ligne progressivement sur ces deux médias.

Partie # 2 : Autres sujets pertinents

Présentation de l'expérience APV-FLEGT en Indonésie

Suivant la recommandation du CCM5, la partie européenne a présenté l'expérience de l'APV-FLEGT en Indonésie. Elle a noté que selon les autorités indonésiennes, les exportations vers l'UE auraient augmenté de manière significative suite à la délivrance des autorisations FLEGT.

  4



Adoption du Plan de travail 2017

Le CCM a validé le Plan de travail annuel 2017 (voir l'annexe III de l'aide-mémoire). Les participants ont noté la nécessité de présenter le plan de travail annuel 2018 au 7^{ème} CCM et d'en simplifier le format (activités prioritaires, réalisables, des résultats concrets et mesurables).

Dates du prochain Comité Conjoint de Mise en œuvre (CCM)

Cette réunion de haut niveau se tient semestriellement. Les dates des 8 et 9 novembre 2017 ont été adoptées pour l'organisation du 7^{ème} CCM.

Le présent aide-mémoire sera rendu public.

Pour la partie congolaise

S.E Madame **Rosalie MATONDO**
Ministre de l'Économie Forestière, du
Développement Durable et de
l'Environnement

Pour l'Union européenne

S.E Madame **Saskia DE LANG**
Ambassadeur, Chef de Délégation de l'Union
Européenne en République du Congo

P.J. :

Annexe I : Liste des participants

Annexe II : Suivi de niveau de réalisation des recommandations du CCM 5

Annexe III : Plan de Travail 2017

1. Partie Européenne			Session technique	Session formelle
1.1 Délégation de l'Union Européenne (DUE) au Congo				
	Chef de Délégation, Ambassadeur de l'Union européenne au Congo	S.E. Mme Saskia DE LANG	0	1
	Chef de Section Infrastructures et Environnement	M. Gilles REBATTET	1	1
	Chargée de programmes Forêts-Environnement	Mme Alessandra CUCCHI	1	1
1.2 Commission Européenne (Bruxelles)				
	Responsable de politique, Equipe Forêts, Commission Européenne DEVCO.C.2	Mme Michela TAGLIAFERRI	1	0
1.3 États Membres, bailleurs et institutions internationales				
	Chargé de mission - AFD Congo	M. Léopold DEVELAY	0	1
	Chargée de projets Forêt, Environnement, Agriculture - AFD-Congo	Melle Lucile BROUSSOLLE	1	1
	Attachée de coopération, Ambassade de France	Mme Dominique ANOUILH	0	1
1.4 Bailleurs et institutions internationales				
	Chargee foret et FCPF de la Banque Mondiale	Mme Aurelie Rossignol	1	1
	Représentant adjoint du PNUD	M. Mohamed ABCHIR		1
	Economiste Résident- BAD au Congo	M. Nouridine DIA		1
2. Partie Congolaise				
2.1 Président				
	Madame le Ministre de l'Economie Forestière, du Développement Durable et de l'Environnement	S.E. Mme Rosalie MATONDO	0	1
2.2 Vice-présidents				
	Premier vice-president Le Directeur de Cabinet du MEFDDE	M. Pierre TATY	0	1
	Directeur des Programmes avec l'Union européenne, Ordonnateur National Suppléant du FED	M. ELENGA OKOGO	1	1
2.3 Rapporteur				
	Le Directeur Général de l'Économie Forestière	M. Etienne YOYO	1	1
2.4 Membres				
	Le Conseiller aux Forêts et à l'Industrie du MEFDDE	M. André ONDELE-KANGA	1	1
	Le Conseiller Administratif et Juridique du MEFDDE	M. BABELA	1	1
	La Conseillère à la Communication du MEFDDE	Mme Clementine MAOUNGOU	1	1
	Le Conseiller à l'Environnement du MEFDDE	M. Joël LOUMETO	1	0
	Le Conseiller à l'Economie Verte et au Reboisement du MEFDDE	M. Marcel MOUKISSI	1	1
	L'Inspecteur Général des Services de l'Économie Forestière, Développement Durable et de l'Environnement	M. Emile OPIKA	1	1
	Le Directeur des Études et de la Planification du MEFDDE	M. Jean-Claude BOZONGO	1	1
	Le Directeur du Fonds Forestier	M. Matrice ELENGA	1	1
	Le Point Focal FLEGT national	M. Adolphe NGASSEMBO	1	1
	Le Directeur des Forêts	M. Dieudonné SITA	1	1
	La Directrice de la Valorisation des Ressources Forestières	Mme Paulette EBINA	1	1
	Le Directeur du Service du Contrôle des Produits Forestiers à l'Exportation	M. Mamadou KANTE	1	1
	Le Coordonnateur de la CLFT	M. Alain OSSEBI	1	1
	Le représentant de la société civile, chargé des Programmes de la PGDF	M. Lilian BARROS	1	1
	Le représentant du secteur privé congolais- CIB-OLAM	M. Jean Dominique BESCOND	1	0
2.5 Membres du Secretariat Technique				
	Le Directeur de la Communication et Vulgarisation (MEFDDE)	M. Modeste Lie GANGOUE	1	1
	Le représentant du Ministère de la Justice et des Droits Humains	M. Vlady BOUNGOU	1	1
	Le représentant du Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale	M. Raymond OUANDE	1	1
	Le représentant du Ministère des Transports et de l'Aviation Civile et de la Marine Marchande	M. Fidèle ITOUA	1	1
	Le représentant de la Direction Générale des Douanes	M. Gérard BISSOTO MANGALA	1	0
	Le représentant du Ministère du Commerce et des Approvisionnements	M. Athanase OBELE BONGO	1	1
	La représentante de la Direction Générale de l'Environnement	Mme Geneviève BAZOMA DONGUI	1	0
	Le représentant du Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAE)	M. François GONA	1	1
	Le représentant du Ministère du Plan, Le Chargé de Mission de l'ON (DPUE/MEFPPI)	M. Hemery MBOUNDZOU	1	1
	Le représentant de l'Observation Indépendante sur l'Application de la Loi Forestière et de la Gouvernance (OI-APV-FLEGT)	M. Alfred NKODIA	1	1
	La représentante de la société civile, chargée de la Communication- PGDF	Mme Inès MVOUKANI	1	1
2.6 Protocole MEFDDE				
	Agent du Cabinet Protocole du MEFDDE	Mme Delya ITOUA	0	1
	Agent Protocole du MEFDDE	M. MOSSA-AKETA	1	1
2.7 Invités				
	Chef de bureau gestion participative de la DCV (MEFDDE)	M. Bienvenu LOUZOLO	1	1
	Attaché de presse du MEFDDE	M.Sauve-Gérard GOMA MALANDA	1	1
3. Autres				
3.1 Appuis techniques et Facilitation				
	EFI	Mme Lea TURUNEN	1	0
	Auditeur Independent du Systeme APV FLEGT Congo	M. Philippe CASANOVA	1	1
	Assistant Technique - Projet appui APV-FLEGT AFD-DFID (ATIBT-FRM)	M. Michel GALLY	1	1
	Expert long terme cellule d'appui APV-FLEGT/ APV-FLEGT TERE	Mme Cécile HERVO	1	0
	Facilitateur FLEGT	Mme Aline FABING	1	0
	Conseiller FLEGT	M. Thomas Gegg	1	0
	Assistante Facilitation FLEGT	Mme Stéphanie MAYINGUIDI	1	1
	Assistante à la DUE	Mme Thérèse OMBOUAHO	1	1
	Stagiaire à la DUE	Mlle Mathilde BLANCHARD	1	1
3.2 Consultants				
	Consultant formulation 11è FED- ON/DUE	M. Bruno PORTIER	1	0

Suivi du niveau de réalisation des recommandations du CCM 5

#	Recommandations	Niveau de réalisation	Commentaires	PTA
1	Assurer la mobilisation des fonds d'investissement pour le déploiement du SIVL. Mettre à jour l'étude TERE (coûts et options de financements) et identifier les mécanismes pérennes de financement du fonctionnement du SVL.	En cours	TDRs validés - 1ère mission le 10 avril Mettre à jour l'étude sur les coûts et options de financement et identifier les mécanismes pérennes de financement du fonctionnement du SVL.	C 11
2	La partie congolaise doit assurer la mobilisation du budget du Secrétariat Technique et de la Cellule de la Légalité Forestière et de la Traçabilité (CLFT).	Non réalisé		C 1
3	Les parties européenne et congolaise s'engagent à poursuivre une réflexion commune pour apprécier la pertinence des recommandations de l'évaluation du plan d'Action FLEGT dans le contexte de l'APV Congo-UE et d'en déduire d'éventuelles priorités d'action.	Réalisé		Autres
4	Le MEFDE rendra public le texte de la nouvelle Loi portant régime forestier dès sa publication.	Non réalisé		C 2
5	Une réunion interministérielle doit être organisée en vue d'identifier une stratégie de mobilisation des fonds d'investissement et le développement des mécanismes pérennes de financement du fonctionnement du SVL.	En cours	L'organisation de la réunion dépend de : - l'étude de mise à jour des coûts - la finalisation du rapport de l'existant (matériel DDEF)	C 11
6	Les textes d'application n'ont pas pu être finalisés avant juin 2016 par l'assistance technique mobilisée par le PFDE ; le processus est en cours et sera finalisé en 2017.	En cours		C 2
7	La partie congolaise s'est engagée à partager les projets de textes d'application du nouveau Code forestier avec les parties prenantes, ainsi que le calendrier de leur approbation.	Non réalisé		C 2
8	Le manuel de procédures pour la vérification de la légalité sera finalisé au premier trimestre 2017.	En cours	En cours - finalisé pour le second trimestre	C 4
9	Le manuel de procédures expliquant les modalités de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité sera finalisé au second trimestre 2017.	En cours	En cours - finalisé pour le second trimestre	C 4
10	L'expertise pour la phase d'élaboration d'une procédure d'évaluation de la conformité des standards de certification a été mobilisée par la partie européenne, la procédure sera finalisée au premier semestre 2017.	Réalisé	Reception du rapport final, en cours de validation	C 7
11	Les parties congolaise et européenne ont apprécié les causes du retard dans la livraison de la version finale du logiciel SIVL et s'engagent à trouver une solution amiable.	En cours		C 4
12	La partie congolaise souhaite que l'expérience indonésienne concernant les autorisations FLEGT soit présentée par l'Union européenne.	Réalisé	Prévue au programme du CCM6	Autres
13	Dans le cadre du Règlement Bois de l'Union Européenne, la partie congolaise demande aux autorités compétentes des Etats membres de l'UE de notifier aux autorités congolaises tous les cas d'importation dans l'UE du bois d'origine congolaise faisant l'objet de demandes complémentaires de documentation, d'actions correctives, d'injonctions ou de sanctions.	Non réalisé		Autres
14	Les parties européenne et congolaise s'engagent à mettre en place rapidement au sein du GTC un groupe de travail restreint qui va mener une réflexion conjointe sur base des recommandations de l'évaluation du plan d'action FLEGT à proposer au GTC 41.	Réalisé	Activités pertinentes intégrées à la mise à jour du PTA 2017	Autres
15	Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de travail annuel de l'APV 2016-2017 et sur la base de la réflexion engagée sur l'évaluation du plan d'action FLEGT, les parties congolaise et européenne s'engagent à proposer des objectifs stratégiques 2017-2020, mettre à jour le plan global de l'APV (annexe VIII) et assurer son opérationnalisation (plan de travail annuel). Le résultat de ce travail sera présenté au CCM 7.	En cours	Feuille de route en cours de développement ainsi que l'identification de financement pour la formation des personnes ressources sur la TOC, cadre logique, cadre de suivi et évaluation et stratégie de communication	Autres
16	La partie congolaise doit mettre à jour le plan de travail annuel pour 2017 pour validation au CCM 6.	Réalisé	Présenté au GTC 41 et 42	Autres

Nombre de recommandations		PTA		Autres			
			%		%		
Réalisé	= activité achevée, résultat atteint (ou calendrier respecté)	5	31%	1	10%	4	67%
En cours	= activité commencée mais non achevée	7	44%	6	60%	1	17%
Non réalisé	= activité non démarrée, non réalisée	4	25%	3	30%	1	17%
		16		10		6	

APV Rey

PLANIFICATION de la MISE EN OEUVRE de l'APV-FLEGT CONGO-UE (2017)

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14
Activités	Niveau de réalisation	Sous-activités	Niveau de réalisation	Responsables	Résultats attendus	Ressources à mobiliser	2017	2012	2017	2012			
Fonctionnement des organes et structures de l'accord													
1.1	Travail conjoint (STC)	Réalisé	Réalisé	Facilitation FLEGT	Réunions du GTC organisées bimestriellement ou de façon ad-hoc	MEFDE / DUE / parties prenantes / soc civile / secteur privé	X	X					
1.2	Révision, équipement et fonctionnement du Secrétariat Technique (ST)	Affectation des locaux et équipement du ST		MEFDE/STON	Locaux disponibles	Budget de l'état							
		Budgétisation des coûts de fonctionnement du ST	Non réalisé	MEFDE/STON	Bureau du ST équipé	Budget investissement 2018 (jun 2017)	Fonds Forester	X	X				
		Tenue des réunions du ST	Non réalisé	MEFDE/STON	Réunions organisées	Budget pris en compte décaissé	Fonds Forester	X	X				
1.3	Révision et fonctionnement du Comité Conjoint de Mise en Oeuvre (CCM)	Operationalisation du ST	Non réalisé	Bureau ST	ST opérationnel	MEFDEE	X	X					
		Renforcement des capacités (cadre logique, théorie du changement, suivi et évaluation, négociations, coordination, budgétisation) du bureau du ST	Non réalisé	MEFDE/STON	Théorie du changement et chaîne de résultats de l'APV	Cadre de suivi et évaluation disponible	Facilitation FLEGT			X			
		Tenue des réunions du CCM 2 fois/an	Réalisé	MEFDE & UE	Réunions du CCM organisées semestriellement	Cadre de suivi et évaluation disponible	Facilitation FLEGT	X	X				
1.4	Opérationnalisation de la Cellule de la Légalité Forestière et de la Traçabilité (CLFT)	Règlement intérieur du CCM disponible et appliqué	En cours	MEFDE & UE	Règlement intérieur	Bureau ST, DUE, EFI, Facilitation FLEGT	X	X					
		Affectation de nouveaux locaux à la CLFT et dotation complète en équipement	Réalisé	MEFDE/STON	Localx disponibles	Equipement mis à disposition	Budget de l'état			X			
Décaissement régulier du budget de fonctionnement de la CLFT													
2. Communication & Informations rendues publiques													
2.1	Publication des informations (cf. Annexe X de l'accord)	Bilan des informations rendues publiques et identification des informations pertinentes non encore publiées	En cours	DCV	Bilan disponible	CAGDF, AT-FLEGT (UE)	X						
		Publication des informations listées à l'Annexe X	En cours	DCV	Mise sur sites webs des informations FLEGT	CAGDF, AT-FLEGT (UE)	X						
2.2	Mise en œuvre du plan de communication actualisé	Remise en fonction du site web apv@legco.jofo	En cours	DCV	Site en ligne	DUE, EFI, FAO	X						
		Actualisation du plan de communication pour 2017 (sur base du plan 2014-2015)	Réalisé	DCV / ST	Plan de communication 2017	à définir				X			
2.3	Préparation et publication d'un rapport annuel conjoint sur l'état d'avancement de la mise en œuvre de l'APV	Mise en œuvre du plan de communication actualisé	En cours	DCV / ST	Plan de communication actualisé mis en œuvre	Facilitation FLEGT / Point Focal FLEGT/EFI	X						
		Préparation du rapport 2016	En cours	ST / DUE	Rapport annuel conjoint élaboré	Rapport annuel conjoint publié	Facilitation FLEGT / Point Focal FLEGT/EFI	X					
3. Elaboration de la politique forestière, actualisation du code forestier, rédaction des textes réglementaires complémentaires et révision des annexes de l'APV													
3.1	Elaboration de la politique forestière nationale	Publication du document de politique forestière	Non réalisé	MEFDE	Document de politique forestière valide par le Secrétariat Général du Gouvernement	ST		X					
		Publication et diffusion de la politique forestière du Congo dans les médias européens. Promotion de la politique forestière du Congo au sein de l'Union	Non réalisé	UE	Document de politique forestière du Congo diffusé dans l'Union	EFI							
3.2	Révision du Code forestier	Transmission de la dernière version du projet de Loi portant régime forestier au Secrétariat Général du Gouvernement	Non réalisé	MEFDE	Code forestier transmis au Secrétariat Général du Gouvernement	SGG		X					
		Validation du projet de Loi portant régime forestier par la Cour Suprême et le Parlement	Non réalisé	MEFDE	Code forestier validé par la Cour Suprême et le Parlement	SGG		X					
3.3	Elaboration des textes législatifs complémentaires	Publication du nouveau Code forestier	Non réalisé	MEFDE	Nouveau Code forestier promulgué	SGG		X					
		Elaboration des textes réglementaires et d'application	En cours	MEFDE	Textes complémentaires rédigés	AT (PFDE / BM)	X						
		Consultation des communautés et de la société civile sur les textes réglementaires et d'application	Non réalisé	MEFDE	Communautés et société civile consultées	AT (PFDE / BM), PGDF	X						
3.4	Rédaction des annexes de l'APV	Organisation des ateliers départementaux et un atelier national pour valider les textes réglementaires et d'application	Non réalisé	MEFDE	Ateliers organisés. Textes réglementaires et d'application validés	AT (PFDE / BM), PGDF	X						
		Publication des textes complémentaires	Non réalisé	Secrétariat Général du Gouvernement	Textes réglementaires et d'application publiés	MEFDE	X						
Mise à jour des grilles de légalité du bois provenant des forêts naturelles													
Non réalisés													

Revis

Activités	Niveau de réalisation	Sous-activités	Niveau de réalisation	Responsables	Résultats attendus	Ressources à mobiliser	2017		
							\$1	\$2	
4	Developpement et déploiement du Système de Vérification de la Légalité	Définir les modalités d'acquisition, transformation et commercialisation du bois de déboulement (bois CAT et CTT) en cohérence avec l'APV	Non réalisé	CCM	Annexe III amendée et proposée CCM	ST / DUE		X	
4.1	Finalisation des procédures de contrôle de la légalité	Validation des "Fiches de contrôle de Niveau 2 et instructions d'application" (grille de légalité "Forêts naturelles") Finalisation et validation de l'ensemble des procédures de premier niveau	En cours	CLFT	Fiches de contrôle validées Fiches de contrôle du 1er niveau validées	Programme FAO FLEGT (UE) Appui APV/FLEGT AFD/DFID		X	
4.2	Validation des procédures de contrôle de la légalité	Acquisition des formulaires et du cachet sec et du certificat de légalité	Non réalisé	GSSEFDD	Cachet disponible	MEFDEE		X	
4.3	Délivrance des certificats de légalité	Validation du format du certificat de légalité	En cours	CLFT/CEVP	Procédures validées	Appui APV AFD/DFID		X	
		Délivrance des certificats de légalité	Non réalisé	CLFT / GSSEFDD	Format validé Système de délivrance des certificats de légalité opérationnel	UE / Fonds Forstier Fonds Forstier		X	
4.4	Développement du logiciel SVL	Installation du logiciel SVL sur un serveur au Congo (Datacenter du Ministère des finances)	En cours	SGS	SVL installé au Congo	MEFDEE		X	
		Maintenance corrective du SVL	Non réalisé	MEFDEE	Logiciel opérationnel et à jour par rapport à l'APV	SGS / EFI		X	
4.5	Déploiement national du SVL	Formations au SVL (DDEF et secteur privé)	Non réalisé	MEFDEE	DDEF, secteur privé et les administrations impliquées renseignent le logiciel avec succès	EFI/ Appui APV-FLEGT AFD/DFID		X	
		Installation du matériel de communication et internet dans les DDEF (non encore équipés)	Réalisé	MEFDEE	Matériels et internet installés	Fonds forestier/ BW (PFDE)		X	
		Déploiement du logiciel à l'échelle nationale (installation et opérationnalisation)	Non réalisé	DGEF / CLFT	Logiciel installé et opérationnel	Fonds forestier/ BW (PFDE)		X	
		Elaboration d'une stratégie nationale de contrôle permanent du SVL	Non réalisé	DGEF / CLFT	Stratégie nationale élaborée	Budget de l'Etat / SGS / DUE / EFI		X	
4.6	Elaboration des procédures de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité	Elaboration du manuel d'identification et de traitement des non-conformités aux grilles de légalité	En cours	DGEF / CLFT	Non conformités analysées, modalités de traitement définies	O-H-FLEGT / AT-FLEGT (UE)		X	
		Elaboration du manuel d'identification et de traitement des non-conformités à la chaîne de traçabilité	En cours	CLFT	Non conformités analysées, modalités de traitement définies	O-H-FLEGT / AT-FLEGT (UE) / SVL		X	
4.7	Diffusion et vulgarisation des manuels de procédures	Rédaction de la procédure et modalités de rapportage des infractions (sommer des infractions)	En cours	CLFT	Procédures et modalités élaborées	O-H-FLEGT / AT-FLEGT (UE) / SVL		X	
		Diffusion et vulgarisation du manuel de procédures pour la vérification de la légalité		CLFT	Manuel diffusé et vulgarisé lors des formations des DDEF	MEFDEE / DGEF / DDEF		X	
4.8	Observation indépendante de la mise en réglementation forestière (OI-APV-FLEGT)	Diffusion et vulgarisation du manuel de procédures expliquant les modalités de traitement des cas de non-respect des indicateurs de la grille de légalité		CFLT	Manuel diffusé et vulgarisé lors des formations des DDEF	MEFDEE		X	
		Identification des modalités de financement et mise en oeuvre d'une nouvelle phase d'observation indépendante de la mise en application de la loi et de la réglementation forestière (OI-APV-FLEGT)	Réalisé	MEFDEE / DUE	Observation indépendante des forêts assurée	Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) / DUE		X	
5	Evaluation du système d'autorisation FLEGT	Realisation de missions d'observation indépendante de l'application de la loi et de la réglementation forestière à tous les niveaux (Administration forestière centrale et décentralisées, sociétés forestières, SCPE, points d'exposition...)	Réalisé	O-I-FLEGT	Missions d'OI réalisées	Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) / CADDF		X	
		Publication des rapports de missions d'OI	En cours	O-I-FLEGT	Rapports disponibles sur sites webs	DGEF / DDEF		X	
5.1	Evaluation du régime d'autorisation FLEGT	Analyse des causes des défauts de conformité constatés et analyse de l'évolution des constats de l'OI dans le temps	En cours	O-I-FLEGT	Analyses réalisées	Appui APV-FLEGT (AFD-DFID)		X	
		Prise en compte et traitement des recommandations de l'OI	Non réalisé	MEFDEE	Mesures prises			X	
5.1 Evaluation du régime d'autorisation FLEGT							CCM/MEFDEE/UE	Régime évalué	
6.1 Délivrance des autorisations FLEGT							CLFT / SCPE	Spécifications et procédures rédigées	Budget de l'Etat / SGS
6.1 Délivrance des autorisations FLEGT							MEFDEE / SCPE	Formulaires et cachets disponibles	SCPE
6.1 Délivrance des autorisations FLEGT							MEFDEE / UE / CCM	Déclaration rédigée et publiée	Appui APV-FLEGT (AFD/DFID) / EFI
6.1 Délivrance des autorisations FLEGT							GSSEFDD	Autorisations FLEGT délivrées	CLFT / SCPE

Activités	Niveau de réalisation	Sous-activités	Niveau de réalisation	Responsables	Résultats attendus	Ressources à mobiliser	2017
							S1 S2
6.2 Transmission et réception des autorisations FLEGT		Identification des documents à mettre à la disposition des autorités douanières européennes Transmission des coordonnées des autorités compétentes désignées par les Etats membres		UE / MEFDDE UE	Liste des documents identifiés Répertoire des coordonnées créé	AT-FLEGT (UE) AT-FLEGT (UE)	X
7. Autres actions du MEFDDE							
7.2 Finalisation et validation des plans d'aménagement de toutes les concessions forestières attribuées	En cours	Suivi de l'achèvement de la mise sous aménagement pour les CAT Elaboration des normes d'aménagement simplifiées des CTI Appui aux titulaires des CTI pour l'élaboration de leurs plans d'aménagement Développement d'une méthodologie standard d'évaluation des systèmes de certification privés	En cours En cours En cours En cours	MEFDDE (DGEF) Sociétés forestières MEFDDE (DGEF) MEFDDE (DGEF) DUE (AGRECO AT court terme) MEFDDE	Suivi qualitatif effectuée sur les 14 concessions pour lesquelles le plan d'aménagement est encore à finaliser Normes d'aménagement simplifiées des CTI élaborées CTI appuyées pour l'élaboration de leurs plans d'aménagement	AT-FLEGT (AFD-DFID) / CNIAP AT-FLEGT (AFD-DFID) / CNIAP AT-FLEGT (AFD-DFID) / Sociétés forestières MEFDDE	X X X X
7.3 Evaluation des systèmes de certification privés	En cours	Evaluation des systèmes de certification privés Validation des procédures de contrôle spécifiques pour les sociétés certifiées		CLFT / CEVP MEFDDE	Procédures validées	CLFT / PEPCF	X
7.4 Etude sur la commercialisation du bois sur le marché national	Non réalisé			MEFDDE	Etude réalisée	AT-FLEGT (AFD-DFID)	X
8. Assurances techniques, renforcement des capacités et collaboration entre parties prenantes (Secteur civile et secteur privé)							
8.1 Renforcement des capacités de l'IGSEFDD et de la CLFT	Non réalisé			IGSEFDD / CLFT / PFDE	Agents formés	AT-FLEGT (UE) / FAO	X
8.2 Renforcement des capacités des autres agents (DGEF/DDEF/brigades...)	En cours	Renforcement des capacités techniques des autres agents (DGEF/DDEF/brigades...) Renforcement des capacités matérielles Facilitation de l'accès aux sources financières pour mettre en place ce renforcement	En cours Réalisé Non réalisé	Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) / PFDE (BM) Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) / PFDE (BM) MEFDDE / DUE / Facilitation FLEGT	Agents formés Equipements acquis et mis à disposition Financement mobilisés	PFDE / Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) PFDE / Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) ONG / AT-FLEGT (UE) / Appui APV-FLEGT (AFD-DFID)	X X X
8.3 Renforcement des capacités de la société civile, OI-FLEGT	En cours	Appui aux projets et programmes de la société civile dans la lutte contre l'exploitation illégale des forêts à la prise en compte des droits des communautés locales et populations autochtones Renforcement des capacités d'OSC congolaises à l'observation indépendante de la mise en application de la loi et de la réglementation forestière	En cours	PGDF PGDF / CAGDF	OSC nationales et départementales renforcées à l'observation indépendante des forêts	ClientEarth / Well-Grounded Projet DEVCO CIDT WRI	X X
8.4 Renforcement des capacités du secteur privé	En cours	Renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises et meilleure participation du secteur privé à la mise en œuvre de l'APV Co-financement d'une représentation du secteur forestier dans le processus de mise en œuvre de l'APV / FLEGT Engagement des entreprises privées par l'intermédiaire d'une charte de progrès continu signée entre l'exploitant et le MEFDDE	En cours Réalisé	ATIERT Appui APV-FLEGT (AFD-DFID) Appui APV-FLEGT (AFD-DFID)	Capacités des PME renforcées. Secteur privé plus impliqué dans le suivi de la mise en œuvre de l'APV Représentation et participation active du secteur forestier à la mise en œuvre de l'APV Protocoles signés	Secteur privé / UNIBOIS Secteur privé / MEFDDE MEFDDE / Sociétés forestières	X X X
8.5 Accompagnement des sociétés forestières dans le processus de mise en conformité avec les Critères et Indicateurs des grilles de légalité	Réalisé	Contratualisation d'un prestataire qui réalisera annuellement un diagnostic individuel des non-conformités des entreprises d'exploitation forestière Mise en place d'une cellule d'appui technique qui aura pour tâches d'accompagner techniquement les entreprises partenaires dans la correction des non conformités.	Réalisé	Appui APV-FLEGT (AFD-DFID)	Prestataire recruté. Diagnostics des non-conformités des entreprises forestières réalisés	MEFDDE (DEP)	X
8.6 Actions de vulgarisation sur l'APV-FLEGT Congo-UE à l'attention des acteurs départementaux	Non réalisé	Information et sensibilisation des acteurs départementaux (sociétés forestières et personnes des DDEF) sur l'APV-FLEGT et le Système de Vérification de la Légalité (SVL)		CLFT / AT-FLEGT (UE)	Acteurs départementaux informés et sensibilisés	MEFDDE (DEP)	X
9. Audits indépendants du système							
9.1 Exécution du programme d'audits de l'AIS	En cours	Réalisation des audits Soumission des rapports d'audit préliminaires à chacune des deux parties Publication des rapports d'audit finaux validés par le CCM	En cours Non réalisé	AIS (SOFRECO - NEPCo - CTFC) AIS (SOFRECO - NEPCo - CTFC) CCM	Audits réalisés L'AIS rapporte ses conclusions à travers le mécanisme établi par le CCM Rapports d'audit validés et publiés	ON / DUE / IGSEFDD MEFDDE / UE AIS (SOFRECO - NEPCo - CTFC)	X X X
9.2 Recueil et traitement des plaintes à travers le système de gestion des plaintes	En cours			AIS (SOFRECO - NEPCo - CTFC)	Système de gestion des plaintes fonctionnel	CCM	X

[Handwritten signatures and initials]

Activités	Niveau de réalisation	Sous-activités	Niveau de réalisation	Responsables	Résultats attendus	2017		
						Ressources à mobiliser	X	S2
9.3	Prise en compte et traitement des recommandations de l'ABS		N/A	CCM			X	X
10. Suivi des impacts de l'APV								
10.1	Suivi des impacts socio-économiques et environnementaux	Définir le cadre de suivi des impacts (y inclut les indicateurs) sociaux, économiques et environnementaux Etablissement des scénarios de référence Mise en place d'un système de suivi des impacts		CCM CCM Reste à définir	scénarios de référence établis Scénarios de référence établis Système mis en place	Reste à définir Reste à définir Reste à définir		
10.2	Renforcement du mécanisme de suivi permanent du couvert végétal			MEFDDE	Mécanisme de suivi renforcé	USAID/WRI		
11. Recherche des financements durables pour le SNVL								
11.1	Développement des mécanismes pérennes de financement du SVL	Organisation d'une réunion interministérielle en vue d'identifier une stratégie de mobilisation des fonds d'investissement et le développement des mécanismes pérennes de financement du fonctionnement du SVL Recherche de financements "ad hoc" si nécessaire Mise à jour de l'étude de TEREA sur "l'évaluation des coûts du SVL et l'identification des mécanismes de financements pérennes" Validation du budget du Fonds forestier pour les activités de mise en œuvre de l'APV	Non réalisé	MEFDDE MEFDDE et autres parties prenantes MEFDDE MEFDDE	Réunion organisée Financements mobilisés Etude validée Budget validé	ON Baillleurs de Fonds / Facilitation FLEGT (AFD / Appui APV-FLEGT (AFD-FID)) Fonds forestier		X
11.2	Développement d'une stratégie de mobilisation des fonds	Intégration de l'APV dans le budget annuel 2018 du MEFDDE Réunions internes au MEFDDE et réunions MEFDDE-Ministère des Finances pour discuter les options de financement pérennes du SVL	En cours	MEFDDE / MEF MEFDDE / ON	Budget pris en compte dans la Loi de finance 2017 Réunions organisées	Budget d'investissement (de contre-partie) Fonds forestier / Budget de l'Etat		X
11.3	Coordination des appuis à la mise en œuvre de l'APV	Réunion informelle d'échange et de coordination des projets et PTF avec des activités APV et gouvernance forestière	Réalisé	Facilitation FLEGT AFD / MEFDDE	Coordination effectuée	DUE / BW / AFD / USAID / PACIGOF / FAO		X